

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

Décision N° 2024 005 CA

SEANCE du 16 avril 2024

Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**

L'An deux mille vingt quatre

Le seize avril à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23

Présents : 18

Pouvoirs : 4

Absents excusés : 1

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Charlette BOUE, Conseillère Départementale - Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Danièle DARAN, Personnalité Qualifiée – Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Personnalité Qualifiée - Franck CHARRIE, Représentant la CAF – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Philippe LAFFORGUE Représentant Action Logement Services – Jean-Michel BOINAIS, Représentant Syndicat CFDT – Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires – Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires – Martine LAFFONT, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : M. Francis LARROQUE, Conseiller Départemental à Charlette BOUE – M. Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée à M. Jacques JEAN-LOUIS - Mme Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée à Suzanne MACABIAU – M. Pascal RICAUD, Représentant CGT à M. Bernard KSAZ

Excusés : Mme Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale.

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, Monsieur Quentin LE MEUR, Commissaire aux comptes, Monsieur Michaël BOUTINES, secrétaire du C.S.E, Mme CARRERE Marie-Josée, Chef d'unité Politique de l'Habitat, représentant Monsieur le Préfet du GERS, Mme Marie-Pierre ETIENNE, Chef du Service Logement, Habitat et Urbanisme – Direction Territoires et Développement Durable du Conseil Départemental du Gers, collectivité de rattachement
Christine PUJOS, Secrétaire de séance assistée de Stéphane BERAUD.

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE (CCL)

Le Président informe le Conseil que par délibération en date du 08 mars 2024, le Conseil Départemental a désigné une nouvelle personne qualifiée Madame Danièle DARAN en remplacement de Madame Colette SABATHE, conformément à l'article L421-8 du CCH pour siéger au Conseil de Concertation Locative (CCL).


Il est composé de quatre représentants du bailleur et de quatre représentants des locataires, sachant que **les administrateurs représentants les locataires en sont membres de droit.**

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'arrêter, comme suit, la composition du Conseil de Concertation Locatives, constituées des représentants du Conseil d'Administration et des représentants des locataires.


Représentants du bailleur	Représentants des locataires
1. Bernard KSAZ	1. Marie-Laure AMIGUES
2. Charline DUMONT	2. Lahcen GHANMOUNI
3. Danièle DARAN	3. Martine LAFFONT
4. Jacques JEAN-LOUIS	4. Ahmed MOUHOUCHE

La présente délibération annule et remplace celle en date du 13 décembre 2022, reçue à la Préfecture du Gers le 22 décembre 2022.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Bernard KSAZ



Pour : 22
Abstention : 0
Contre :